L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue du Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 5 MARS 1892.

PETITES ANNONCES.

DIVERS.

216 RUE Bourbon, entre St-Philippe et Dumaine, chambres et pension. Famille française privée. 21 fév—

E. LAUDERBACH & CO., Imprimeurs, No 23 rue de l'Union entre Carondelet et St-Charles, Nouvelle Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacienne, imprimées et composées depuis 25c. le mille. 13 mars—1an

LE prix le plus élevé payé pour des meubles d'antiques, pianos, dessins, compoirs, vitrines, les centaines de résidences. 40 rue Royale. 17 oct—

A LOUER.

A LOUER—Un shop de boucher bâti depuis la dernière loi, encoignure Dorgenois et Cleveland avenue. S'adresser sur place. 26 lév—7f

A VENDRE.

A VENDRE—Oster Saloon et maison meublée à un lot du marché français. Pour informations encoignure Chartres et Madison. 2 mars—7f

A VENDRE—Livres Espagnols et Français, neufs et d'occasion—Ilustración Española, agencia de "Las Novedades,"—24 Passage de la Bourse, encoignure Donaue 7 fév—1m

DEMANDES.

ON demande une jeune femme pour donner les soins à une dame malade. Bureau 392 rue Josephine. 3 mars—4f

UNE famille composée de deux personnes désire une bonne cuisinière et aussi une bonne pour un enfant de 5 ans, préfèrant mère et fille blanche ou de couleur. S'adresser Bureau de l'*Abeille*. 3 mars—3f

ON demande—Une femme pour faire le ménage au No 94 rue de l'Esplanade entre Bourbon et Dauphine. S'adresser immédiatement. 17 fév—1f

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente aux risques et dépens d'un précédent acquéreur.

Chas. F. Buck et als. vs. Mme Jeannette Seligman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 27,711.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et en vertu d'un jugement définitivement en rulei rendu et signé le 19 février 1892, dans la dite affaire, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'est bonne partie du faubourg Delgres, enfin tout ce qui y appartient situé dans le Premier District de cette Ville, carré d'ilet 269, borné par les rues Perdido (Gravier Drive) et Sud Remparts désigné par le lot marqué plus amplement à un acte passé devant Theodore Seghers, ancien notaire de cette ville, le 30 novembre 1883, et mesurant 40 pieds de front, trente un pieds (31) ouvert (1 pouces et cinq (5) lignes de façade sur Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de trente (30) pieds (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

20 fév—20 27— mars 5 12 19 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Leede & Company vs Peter Jones

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 27,787. En vertu d'un pluries writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans la 1re bonne partie du faubourg Delgres, désigné par le lot numéro cinq (5) lignes de façade sur Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente (130) pieds de façon à la rue Thalie, sur cinquante deux (52) pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant en arrière des lots Un et Deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 fév—10 17 24— mars 4 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Etats-Unis et Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix neuf cent-dix lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kemparte, St-Claude, Kentucky et Mathilda, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze douze treize, quatorze, quinze, seize dix, sept, dix-huit et dix-neuf du lot No 34B borné comme il est décrit plus haut sur un plan lithographié fait par Louis H. Pilie, voyer en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de feu Patrick Ryan à Mme Julia Quentin, passé en l'étude de feu William Joseph Cook II ancien notaire de cette ville en date du 1er mai 1875. Lesquels dits lots mesurent, ainsi qu'il ressort, conformément au dit plan de Louis H. Pilie, comme suit: le lot numéro un forme l'encoignure des rues Kemparte et Kentucky et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Kemparte sur une profondeur entre lignes parallèles sur la rue Kentucky de cent trente-deux pieds. Les lots deux à cinq inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Kemparte sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Le lot numéro six mesure vingt sept pieds de face à la rue Kemparte sur deux cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Kemparte, trente pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes sur la ligne de division du lot numéro sept et cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Matilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude vingt-sept pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne opposée vers la rue Kentucky. Le lot numéro neuf mesure vingt sept pieds de face à la rue Kemparte sur deux cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro dix mesure vingt-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Kentucky, trente pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes sur la ligne de division du lot numéro dix et cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Matilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude vingt-sept pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne opposée vers la rue Kentucky. Le lot numéro onze mesurant cinq (5) lignes de façade sur une profondeur de cent trente (130) pieds de façon à la rue Matilda, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant en arrière des lots Un et Deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

10 fév—10 17 24— mars 4 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward W. Burbank vs. Nicholas Arthurs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,732—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Etats-Unis et Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Dix neuf cent-dix lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kemparte, St-Claude, Kentucky et Mathilda, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze douze treize, quatorze, quinze, seize dix, sept, dix-huit et dix-neuf du lot No 34B borné comme il est décrit plus haut sur un plan lithographié fait par Louis H. Pilie, voyer en date du 10 novembre 1874, annexé à un acte de vente de feu Patrick Ryan à Mme Julia Quentin, passé en l'étude de feu William Joseph Cook II ancien notaire de cette ville en date du 1er mai 1875. Lesquels dits lots mesurent, ainsi qu'il ressort, conformément au dit plan de Louis H. Pilie, comme suit: le lot numéro un forme l'encoignure des rues Kemparte et Kentucky et mesure vingt-sept pieds de face à la rue Kemparte sur une profondeur entre lignes parallèles sur la rue Kentucky de cent trente-deux pieds. Les lots deux à cinq inclusivement mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Kemparte sur une profondeur entre lignes parallèles de cent trente-deux pieds. Le lot numéro six mesure vingt sept pieds de face à la rue Kemparte sur deux cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot numéro sept mesure vingt-quatre pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Kemparte, trente pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et six lignes sur la ligne de division du lot numéro sept et cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et six lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Matilda. Le lot numéro huit mesure trente-un pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue St-Claude vingt-sept pieds deux pouces et une ligne de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent quatre-vingt dix huit pieds trois pouces et sept lignes sur la ligne vers la rue Matilda et cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes sur la ligne opposée vers la rue Kentucky. Le lot numéro onze mesurant cinq (5) lignes de façade sur une profondeur de cent trente (130) pieds de façon à la rue Matilda, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quatre-vingt dix huit pieds deux pouces et sept lignes de profondeur, entre lignes parallèles, étant en arrière des lots Un et Deux.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

20 fév—10 17 24— mars 4 10 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Lucien Fanciani.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 33,919—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par Mme Lucien Fanciani, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS,

4mars—4 9 13 Greffier.

Arthur Burien vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 34,641—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau présentés par A. S. Lacoste syndic provisoire des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.

Par ordre de la Cour

E. A. LUMINAIS,

27 fév—27—3 6 mars Greffier.

Succession de Bertrand Barde et Bridget Sullivan, en première femme, et de Félix Barde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 34,874 — Division A—Attendu que Mme Margaret Barde a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feux Bertrand Barde et Bridget Sullivan, sa première femme et de Félix Barde, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux qui en peut concerner d'avoir à déduire les dits jours ou raisons pourquoi lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,

26 fév—26—2 6 mars Greffier.

Succession de Charles Edward Rhodes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 34,514—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Chas Dodell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS,

1er mars—1 6 10 Greffier.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 MARS—CLASSE No 123

Tirage de 4 heures P. M.

57	42	54	13	61	37	72	98	8	59	75

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font au public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 4 mars 1892—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.

DAN. A. WILSON,

Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes les Banques.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, obtenus ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nos crédidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers payent tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.

P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.

A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.

CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 8 MARS 1892.

GROS LOT: $300,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de	100,000, "	100,000
1 Lot de	50,000, ...	50,000
1 Lot de	25,000, ...	25,000
2 Lots de	10,000, ...	20,000
5 Lots de	5,000, ...	25,000
25 Lots de	1,000, ...	25,000
100 Lots de	500	50,000
500 Lots de	300, ...	60,000
500 Lots de	200, ...	100,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $500, soit..... $50,000

100 Lots de... $300, ... 30,000

100 Lots de... $200, ... 20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit..... $99,900

999 Lots de $100, ... 99,900

3,134 Lots se montant à.... $1,034,600

PRIX DU BILLET:

Entier, $20; Demi, $10; Quart, $5; Dixième, $2; Vingtième, $1.

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la mâle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient rendu les Lois Fédérales comme Constitutionnelles d'Etat. Les autorités postales nous informent qu'elles ne laisseront pas passer les ENVELOPPES adressées à Paul Conrad, mais ne lui feront pas parvenir les lettres ENVELOPPES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, aux frais des agents.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de salubrité de la loterie en opération jusqu'en 1919 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892, ainsi qu'il en a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la dite décision de la Cour Suprême sera le mois d'avril de l'année prochaine décisive finalement et la loterie cessera-t-elle ou non après le 1er janvier 1895, en continuant de tirer aux frais actuels.

Nous déclarons, par les présentes, que nos crédidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquels nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Les Banques et Banquiers payent tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.

P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.

A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.

CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1893.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, obtenus ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nos crédidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ces certificats, auxquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Les Banques et Banquiers payent tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres. La Nat. Bank.

P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.

A. BALDWIN, Pres. N. O. Nat. Bank.

CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank.

VENTES A L'ENCAN

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Papeterie, Albums, Articles pour Artistes, Tableaux, Cadres pour tableaux, Monlcq, Meubles de bureaux, etc.

Dans l'affaire de Alphonse Marx vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 34,661.

PAR D. DANZIGER, encanteur—Bureau 31 rue Carondelet—En vertu d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus, Division "D", signé et daté le 26 février 1892, je vendrai à l'encan, le MARDI, 15 mars 1892, à 10 heures A. M., sur les lieux No 459 rue Dryades:

Le contenu du dit magasin comprenant Papeterie, Albums, Articles pour Artistes, Tableaux, Cadres pour tableaux, Moulcq, etc. Aussi, Meubles de bureaux, Coffre-forts, etc. Aussi, un lot de comptes ouverts. Le tout d'après un inventaire entre lieux.

Conditions—Comptant avant livraison.

Mars—3 5 7 11 13

PAR JAS P. GUINAULT.

35 magnifiques vaches laitières, toutes avec leurs veaux.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau No 60 rue Bienville.—LUNDI, 7 mars 1892, il sera vendu, à 11 heures du matin, à l'entrée des rues White et Dumaine, à l'écurie de Larquet, pour le compte de Mim. Delord.

Conditions—Jusqu'à $50, comptant; au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés par place à la satisfaction du vendeur.

3 mars—

Une résidence à deux étages, coin des rues Miro et Ste-Anne.

Succession de G. W. Schumann—No 33,745.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, No 60 rue Bienville.—SAMEDI, 5 mars 1892, à 11 heures du matin, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 19 janvier 1892 et signé le 25 janvier 1892, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Miro et Ste-Anne, et borné par les rues Tonti et Grimaldi; le dit lot mesure 126 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Miro, sur 97 pieds 8 pouces 3 lignes de face à la rue Ste-Anne, et 126 pieds 9 pouces 6 lignes sur la ligne du fond parallèle à la rue Tonti. Ensemble avec ces résidences à deux étages contenant 8 chambres; de plus un hangar, office, lieux d'aisances, 2 cuves, puits, etc.

Le tout conformément au plan déposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur jusqu'à la portion des héritiers majeurs; le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt à partir du jour de l'adjudication avec toutes les clauses usuelles de garantie, et pour la portion des héritiers mineurs mêmes termes et conditions qu'il est dit plus haut. Dit pour cent seront reçus comptant sur le montant de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 fév—3 6 13 20 27—5 mars

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beau Cottage double Neuf.

Sur deux grands lots de terre,

Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin Nord-Ouest de l'Avenue Napoléon.

Le plus préférablement situé pour occupation et placement productif.

Succession de Mme Mary H. Lobdell, née Pattison.

No 34,699—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN, Encanteurs—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la susdite Cour, Division E, date le 19 février 1892, dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le beau cottage double en bois nouvellement et élégamment construit, dans le Sixième district, Nos 937 et 939 rue Carondelet, coin N. O. de l'avenue Napoléon, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Jena et l'avenue Napoléon, ledit cottage, bâti sur élevée de terre et retirée de la banquette et contient galerie sur le devant, couloirs sur la côtés et galeries de couloirs, 7 chambres de chaque côté 5 au rez-de-chaussée et 2 au haut, toute se rendant indépendante et sous un toit, caddibres, installations de gaz de l'eau et des eaux usées dans les cuisines, cabinets, deux citernes, hangars, etc. et toutes autres choses de chaque côté pour gazons et jardins. Le terrain consiste de deux lots mesurant, chacun, 30 pieds de face à la rue Carondelet sur 110 pieds de profondeur et de façade à l'avenue Napoléon et entre lignes parallèles.

Cet à belle propriété neuve fait face au Sud et finie, partout en bon ordre et arrangé de la manière la plus convenable et est près de l'avenue St-Charles, et des lignes de chars en dans au voitaiage s'amélorant tous les jours. Il n'y a pas de position meilleure pour l'avancement si l'on veut, et, si quelqu'un veut en faire un placement, il trouvera bien de plus convenable ou de plus promettant. Il est bien loué jusqu'à le bon locataire et est vendue sujette à des baux finissant le 1er octobre 1892, à raison de 30 par mois.

2° Cinquante actions du fonds-capital de la Mechanics & Traders' Insurance Co. de la Nouvelle-Orléans (à après les certificats mentionnés dans l'inventaire.

Conditions pour la propriété foncière—Unies en plus comptant, au gré de l'acquéreur; le balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à p rtir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. Il pour cent des honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en faire la collecte des billets. Les ameliorations devant être en se-sur les dites ameliorations, au gré du vendeur, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 en outre du prix de l'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Pour les actions, comptant avant le transfert.

Acte de vente pardevant C. Franke, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—5 12 19 26 mars

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE,

Avec de Vastes Terrains,

—Dans le—

TROISIEME DISTRICT,

LE WHITE HOMESTEAD

—Formant le—

Coin Sud-ouest des rues Kemparte et Marigny.

A L'ENCAN.

Julia White et als vs Thomas White et als.

No 33,055—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JNO. H. O'CONNOR, encanteur—Bureau, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 mars 1892, à midi, à la bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu du jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire de Mme Anna Catharina Wilken Peterson vs. Mlle Mary O'Donnell et als. No 34,709 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci après décrits, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Dauphine et Bourbon formant angle des rues St-Philippe et Dauphine, et ayant un pouce et demi de front sur la rue St-Philippe, sur 75 pieds de profondeur et de façade rue Dauphine. Les améliorations consistent en deux bâtisses en briques à deux étages, où est établie depuis les premières 25 années une boulangerie. Ensemble avec la propriété ci dessus décrite, seront vendus tous les accessoires de la boulangerie, savoir: 1 pétrin de force, 2 chevaux, 2 chariots de marchand de pain, jeux de harnais, comptoir, vitrines, tiroirs, paniers et boîtes, étagères, installations, moulins et ustensiles.

Le terrain mesure en mesures françaises, 60 pieds de face à la rue Dauphine, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue Marigny.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance à un crédit de un et deux ans—avec tout à les charges de garantie usuelles, les billets représentant la balance du crédit, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de leurs dates respectives; l'acheteur assumera le paiement de toutes les taxes dues cette année (1892) au-dessus du montant d'adjudication et déposera 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James Fahey, Esq., notaire.

17 fév—17 27—5 12 19 mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Attrayante

DE

Stocks de Banque et d'Assurance

A L'ENCAN.

DANS L'AFFAIRE DE

Mme Anna Catharina Wilken Peterson

Vs.

Mlle Mary O'Donnell et als.

VENTE EN PARTAGE.

PAR JOHN H. O'CONNOR, encanteur, bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu dans l'affaire de Mme Anna Catharina Wilken Peterson vs. Mlle Mary O'Donnell et als. No 34,709 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date de 16 février 1892, pour le compte de la dite succession, la propriété et les effets ci après décrits, à savoir:

1° Vingt actions de $100 chacune du fonds-capital du Germania National Bank, suivant le certificat No 147.

2° Dix actions de $100 chacune du fonds-capital du Germania National Bank suivant le certificat No 104.

3° Dix actions de $100 chacune du fonds-capital du Germania National Bank, suivant le certificat No 29.

4° Vingt-cinq actions de $100 chacune du fonds capital du New Orleans Canal & Banking Co., suivant le certificat No 907.

5° Six actions de $100 chacun du fonds-capital du Mutual National Bank de la Nouvelle Orléans, suivant le certificat No 245.

6° Cinq actions de $100 chacune du fonds capital de Louisiana National Bank de la Nouvelle Orléans, suivant le certificat No 240.

7° Vingt-cinq actions de $50 chacune du fonds-capital du Lafayette Fire Insurance Co. de la Nouvelle Orléans, suivant le certificat No 164.

Conditions de la vente—Comptant avant le transfert.

Acte de vente pardevant Chas J. Théard, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 27—5 12 19 26 mars

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

JUGEMENT.

Succession de Jean Dennerys.

No 33,160—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—SAMEDI, 5 mars 1892, à midi, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement en date du 18 février 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la 1re partie du faubourg Delgres, désigné par le lot numéro cinq (5) lignes de façade sur Perdido, sur une profondeur entre lignes parallèles de trente (30) pieds (117) pieds dix (10) pouces et six (6) lignes plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,

Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.

20 fév—20 27— mars 5 12 19 26

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

Belle occasion pour ceux qui veulent faire un placement d'argent.

"Communiquez rapidement" les deux magnifiques maisons en briques à trois étages Nos 91 et 93 rue Hospital, près Decatur.

Actuellement occupés par E. Simon comme galerie artistique, photographique, ayant la splendide façade à deux étages du Marché Français, des centres maritime et de chemins de fer, 8 pièces, sur un pied avec peu de frais donnent de beaux revenus.

Sans limite—

IL SERA VENDU A L'ENCAN, MERCREDI, 9 mars 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, où le juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, pour la défense de mesure 10 décembre 1891, et un ordre de vente, en date du 27 février 1892, dans l'affaire de Mme Dunoyer, Veuve Mathurin Dunoyer, et Mme Dunoyer, Veuve Mathurin Dunoyer, et Mme Dunoyer, Veuve Mathurin Dunoyer, et